Monsieur

Lazar gustave

SEVE INVEST

Période : février 2023 Bien loué : ABIDJAN-COCODY-AGHIEN-VILLA-VILLL-1

Désignation	Montant loyer
Loyer-Période : 01/02/2023 au 28/02/2023	125 000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé facture

Période : février 2023

A payer avant le

10/02/2023

Montant du loyer :

125 000 F

Fait à Abidjan,

N'GOUAN GEREMI

Monsieur

Lazar gustave

SEVE INVEST

Période : février 2023 Bien loué : ABIDJAN-COCODY-AGHIEN-VILLA-VILLA OP-4

Désignation	Montant loyer
Loyer-Période : 01/02/2023 au 28/02/2023	150 000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé facture

Période : février 2023

A payer avant le 10/02/2023 Montant du loyer : 150 000 F

Fait à Abidjan,

N'GOUAN GEREMI

FACTURE: N° SEVE / Villa /2

Mademoiselle

Lazary pro

SEVE INVEST

Période : février 2023 Bien loué : ABIDJAN-YOPOUGON-ASSANVON-VILLA-GF-2

Désignation	Montant loyer
Loyer-Période : 01/02/2023 au 28/02/2023	600 000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé facture

Période : février 2023

A payer avant le

10/02/2023

Montant du loyer :

600 000 F

Fait à Abidjan,

N'GOUAN GEREMI